



vous propose une **Journée d'étude**



Révéler pour mieux aider ?

*Le secret professionnel partagé au
coeur du travail en réseau*

**Le mardi 21 février 2017
de 8h30 à 16h**

Lieu:

Maison des Sports de la Province de Liège
Rue des Prémontrés, 12
4000 Liège

Participation

25 € (lunch non compris)

A verser sur le compte : BE81 0010 8238 6624 de l'asbl CEDS avec la mention « JE SPP 21/02/17 + nom de la personne inscrite »

En cas de désistement, la somme de 12 € sera réclamée ou retenue

Renseignements

Asbl CEDS – 04/237.27.73 - 77

Inscription

Au moyen du bulletin de participation ci-contre à transmettre à l'asbl CEDS

Espace Charlemagne - 2^{ème} étage

Place de la République Française, 1

4000 Liège

Fax : 04/237.27.68

ou par mail : ceds@provincedeliege.be

Avant le mercredi 15 février 2017

Organisateur

Asbl CEDS

Avec le soutien

de La Province de Liège et de son Service Santé et Social



Centre d'Etudes et de Documentation Sociales - asbl CEDS
Espace Charlemagne, 2^{ème} étage
Place de la République Française, 1
4000 LIEGE

Edito

Ce n'est pas un hasard s'il existe un lien étroit entre les mots «secret» et «sacré». Dans l'Antiquité, le secret était au coeur de la vie sociale. Seuls les Oracles détenaient le pouvoir de les révéler telle une vérité sacrée.

Aujourd'hui, face à l'essor des médias de masse nous assistons à une inversion des valeurs du secret; ce dernier se dissipe au profit du droit à l'information.

Le secret professionnel bénéficie d'une immunité face à cette idéologie de la transparence. Bien que régi par des règles de déontologie strictes, le partage du secret professionnel en réseau est soumis à rude épreuve. Que divulguer ? A qui ? Comment ? Et dans quel but ?

Alors que la pluridisciplinarité des équipes dans le secteur social mène à une collaboration et une coordination des services grâce au partage d'informations, les limites au nom du respect de la vie privée restent un droit fondamental non négligeable de l'utilisateur.

Entre l'idée de ne pas briser la confiance du bénéficiaire et celle d'améliorer efficacement sa prise en charge en partageant des informations nécessaires à son accompagnement, le travailleur social d'aujourd'hui reste face à ses questionnements.

Révéler pour mieux aider : dans quelles limites transmettre, sans déroger à l'éthique professionnelle, des informations scellées par la confiance mutuelle ?

	Modératrice : Madame Annette BOULANGE, Professeure à la Haute Ecole de la Province de Liège, bachelier Service social - Membre de l'asbl UFAS (Union professionnelle Francophone des Assistants Sociaux)
8h30	Accueil des participants
9h	Allocution de bienvenue Madame Katty FIRQUET, Députée provinciale en charge des Affaires Sociales
9h10	Le secret partagé : un paradoxe Maître Tanguy KELECOM, Avocat, Chargé de cours sur le secret professionnel
9h50	Le secret professionnel en réseau : aspects sociologiques et illustrations pratiques Mesdames Sophie THUNUS, Chargée de recherches ULg, Faculté des Sciences Sociales et Coralie DARCIS, Doctorante Ulg
10h30	Pause-café
10h45	Les aspects déontologiques et éthiques du secret professionnel Monsieur François ISTASSE, Professeur HELMO
11h30	Le partage du secret professionnel : gardons l'utilisateur au centre de nos pratiques et évaluons l'effet sur la relation d'aide Madame Claire MEERSSEMAN, Psychologue, Psychothérapeute
12h15	Questions-réponses
12h30	Pause repas libre
13h30	Révéler pour mieux aider : utopie ou réalité ? Monsieur Patrick LAURENT, Enseignant au sein de la formation «Approche systémique et travail social» au CPSE, Formateur (asbl CEDS,...), Superviseur, Psychothérapeute
14h30	Table ronde : - Madame Chantal HEBRANT, Professeure à la Haute Ecole de la Province de Liège, bachelier Service social - Monsieur Jérôme GHERROUCHA, Premier Attaché, Département des Affaires Sociales, Responsable de l'OPENADO - Mesdames Laurence KREMEER, Psychologue et Coordinatrice et Marine DE LAMOTTE, Assistante sociale, CONCERTO - Mesdames Eliane BAILLY, Psychologue et Muriel EXBRAYAT, Kinésithérapeute, Association belge pour la Clinique de Concertation
16h	Conclusion

Révéler pour mieux aider ? Le secret professionnel au coeur du travail en réseau

Date : Mardi 21 février 2017
Horaire : de 8h30 à 16h
Lieu : Maison des Sports de la Province
de Liège, rue des Prémontrés, 12
4000 Liège

A renvoyer ou à faxer pour le
mercredi 15 février 2017 au plus tard

Asbl CEDS
Espace Charlemagne,
2^{ème} étage
Place de la République Française, 1
4000 LIEGE

Fax : 04/237-27-68
Ou par mail :
ceds@provincedeliege.be

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :
Prénom :
Institution :
Fonction :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Téléphone :
Fax :
Mail :

Participera à la journée d'étude
du 21 février 2017 et paye la somme de 25 € sur
le compte BE81 0010 8238 6624 de l'asbl CEDS
avec la mention « JE SPP 21/02 + nom »

En cas de désistement, la somme de 12 €
sera réclamée ou retenue

Date
Signature